

Creating energy solutions.



10

Rapport annuel



Sommaire.

- 02 Organes de la société
- 04 Rétrospective et changement
- 10 Maintien du cap
- 14 Bilan
- 16 Compte de résultat
- 17 Annexe
- 18 Rapport de l'organe de révision

Organes de la société Swisspower Energy SA jusqu'au 31 décembre 2010.

Conseil d'administration

Président

Hans Jakob Graf Membre du Conseil d'administration de ewl energie wasser luzern

Vice-président

Kurt Bill Président du Conseil d'administration de Energie Thun SA

Membres

Dr Conrad Ammann Directeur de Elektrizitätswerk der Stadt Zürich
(jusqu'au 24.06.2010)

Christian von Burg Directeur de Stadtwerk Winterthur

Dr André Hurter Président du Comité de direction de SIG Services Industriels de Genève

Alfred Janka Directeur IBC Energie Wasser Chur

Daniel Kramer Président du Conseil d'administration de Energie Wasser Bern
(jusqu'au 19.11.2010)

Daniel Schafer CEO Energie Wasser Bern

Dr David Thiel Président du Comité de direction de Industrielle Werke Basel

Marcel Wenger Président de la ville de Schaffhouse

Direction générale

Alfred Bürkler Directeur général

Manfred Hartmann Energie

Werner Münger Finances

Dr Johannes Schimmel Produits et Services

Organ de révision

PricewaterhouseCoopers AG



Rétrospective et changement.

Au 1^{er} janvier 2011 Swisspower SA a été subdivisée en trois sociétés: Swisspower Netzwerk SA, Swisspower Energy SA et Swisspower Services SA. Chapeautés par la marque Swisspower, elles fournissent toutes trois des prestations dans les domaines suivants: représentation des intérêts de leurs partenaires actionnaires, achat d'énergie et services énergétiques pour les clients grands comptes et multi-sites, prestations de services de processus complexes aux entreprises d'approvisionnement en énergie. Dans le cadre de cette réorganisation, Hans Jakob Graf, qui occupait depuis 2005 le fauteuil de Président du Conseil d'administration de Swisspower SA, cède la direction des nouvelles sociétés. Hans Jakob Graf, le Dr Hans-Kaspar Scherrer (Swisspower Netzwerk SA), Alfred Janka (Swisspower Energy SA) et Herbert E. Bolli (Swisspower Services SA) jettent un regard rétrospectif sur les débuts de Swisspower SA et se projettent dans l'avenir de Swisspower «nouvelle version».



En discussion:
Hans Jakob Graf
Herbert E. Bolli
Alfred Janka
Hans-Kaspar Scherrer
(de gauche à droite)

Le rapport d'activité est placé sous la devise du changement. Qu'est-ce qui différencie le changement opéré en 2011 des débuts de Swisspower SA?

H.J. Graf: Beaucoup de choses. A l'époque, nous avons surtout réagi à une pression extérieure – et tout s'est passé ensuite très vite. C'était une époque de pionniers et, en même temps, un peu un voyage vers l'incertain. Personne ne savait en effet quelles seraient véritablement les modalités de l'ouverture du marché, comment les clients allaient y réagir ni quelle serait l'importance de notre rôle. Chaque partenaire s'est alors engagé dans un processus d'apprentissage. Aujourd'hui, la situation de Swisspower est complètement différente: notre positionnement est clairement défini, nous jouissons d'une solide réputation et offrons l'image d'une entreprise stable.

Comment le rôle joué des services industriels a-t-il évolué au cours de ces 10 années?

H.J. Graf: Les services industriels des villes et communes ont pris de l'importance, car la transposition de la politique énergétique a majoritairement lieu au niveau des distributeurs. Notre position est aujourd'hui plus forte – ce constat vaut pour

chaque partenaire et pour Swisspower dans son ensemble. Mais, d'un autre côté, la pression va aller en augmentant. On observe depuis toujours des tendances à l'exercice d'un contrôle politique accru sur les services industriels. Ceci revient à dire que nous devons à la fois nous conformer aux directives en matière de politique énergétique tout en continuant d'enregistrer des succès en tant qu'entreprise.

«Les services industriels des villes et communes ont pris de l'importance, car la transposition de la politique énergétique a majoritairement lieu au niveau des distributeurs.»

Hans Jakob Graf

Quelles sont les raisons ayant motivé Swisspower à se subdiviser en trois unités commerciales distinctes?

H.J. Graf: Eu égard à l'évolution du marché et au changement de génération au sein du Conseil d'administration, nous avons procédé à un bilan de situation. Ce faisant, nous avons eu le plaisir de constater que l'essentiel des décisions prises lors de la création de Swisspower conservait aujourd'hui encore toute sa validité: acquérir ensemble une position forte, jouer un



rôle au plan national, prospecter avec succès le segment de clientèle multi-sites et grands comptes. De plus, nous entendons rester une organisation qui valorise au mieux ses forces sur site et soutient ses partenaires dans leurs activités de marché. Pour réagir de façon plus rapide et plus ciblée aux exigences tant économiques que de politique énergétique auxquelles est confronté le marché suisse de l'énergie, la meilleure option pour Swisspower consistait toutefois à s'organiser en unités commerciales plus petites et plus souples.

«Nous avons des objectifs ambitieux dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.»

Herbert E. Bolli

Comment structurer ces unités pour qu'il y ait convergence d'objectifs?

H.J. Graf: Tous les partenaires de toutes les unités commerciales ont

la même mission: sécurité d'approvisionnement, orientation vers les besoins des clients et efficacité en termes de coûts. Et pour tous, les thèmes des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique jouent dès à présent un rôle de premier plan. Tous les partenaires visent le succès sur le marché et travaillent à accroître leur compétitivité. Autant d'éléments qui sont en fait des traits d'union.

Une question qui s'adresse à vous tous: quels objectifs avez-vous fixés

à toutes vos unités commerciales?

H.-K. Scherrer: Les 25 services industriels de villes et communes représentés par les unités commerciales Swisspower fournissent 1,2 million de clientes et clients en énergie. Swisspower dispose ainsi de presque un quart de la part du marché de l'électricité, de plus de la moitié du marché du gaz naturel et de presque 40 pour cent du marché la chaleur à distance. Mais, en même temps, nous sommes encore sous-représentés au niveau des décisions politiques. L'un des principaux objectifs est donc que Swisspower soit plus fortement représentée dans la politique de l'énergie.

A. Janka: Les objectifs définis par Swisspower Energy SA sont exactement du même ordre. Nous voulons accélérer notre croissance et étendre notre position sur le marché. A cet effet, nous réorientons le secteur d'activité des clients grands comptes et multi-sites et développons des stratégies d'achat pour nos clients.

H.E. Bolli: Contrairement à mes collègues, Swisspower Services ne se contente pas d'avoir la croissance comme objectif – la croissance est pour nous une obligation. Pour pouvoir opérer rentablement dans le long terme, nous avons besoin d'un cadre quantitatif plus large. Mais nous avons aussi des objectifs ambitieux



Hans Jakob Graf, du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2010 Président du Conseil d'administration de Swisspower SA et, jusqu'au 31 décembre 2009, Président du Comité de direction de ewl energie wasser luzern.



Dr Hans-Kaspar Scherrer, CEO de IBAarau SA et, depuis le 1^{er} janvier 2011, Président du Conseil d'administration de Swisspower Netzwerk SA.



Alfred Janka, Directeur IBC Energie Wasser Chur et, depuis le 1^{er} janvier 2011, Président du Conseil d'administration de Swisspower Energy SA.



Herbert E. Bolli, Directeur de Städtische Werke Schaffhausen und Neuhausen am Rheinfall et, depuis le 1^{er} janvier 2011, Président du Conseil d'administration de Swisspower Services SA.

dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Monsieur Bolli, qu'est-ce qui vous a incité, en plus de votre fonction de directeur des services industriels de Schaffhouse et Neuhausen, à prendre le poste de Président du Conseil d'administration de Swisspower Services SA?

H.E. Bolli: Les services industriels des villes de Schaffhouse et de Neuhausen figurent au rang des actionnaires fondateurs de Swisspower. Ce qui fait que mon cœur bat déjà depuis plus de dix ans pour Swisspower. Et je considère cette nouvelle tâche comme un changement judicieux. La grande force de Swisspower réside dans le fait que, en dehors des grands services industriels, un grand nombre de petits et moyens fournisseurs d'énergie se voient offrir une plateforme leur permettant de mettre leurs intérêts en réseau. C'est pour cela que je me suis très volontiers porté volontaire pour prendre la présidence de Swisspower Services SA.

A. Janka: Pour moi aussi, la poursuite du succès de Swisspower est le thème central. La clientèle multi-sites permet à Swisspower Energy de bâtir un socle financier pour Swisspower dans son ensemble. A long terme vont s'ajouter des tâches dans le secteur de la clientèle grands comptes,

en matière d'achat et de production ainsi que des prestations générant une forte plus-value comme le conseil, le Billing central ou encore le Monitoring. Et nous entendons également exploiter activement les perspectives offertes par la distribution de gaz naturel et de biogaz.

H.-K. Scherrer: Je suis enthousiasmé par l'idée que Swisspower Netzwerk SA représente les intérêts des partenaires d'aujourd'hui, mais aussi de demain, regroupés dans l'organisation faitière Swisspower. Il n'existe en Suisse aucune autre organisation qui en soit capable.

«Nous allons devoir répondre à l'avenir à des questions extrêmement complexes. Chaque service industriel ne peut trouver individuellement de réponse à ces questions. En tant que réseau de compétences, Swisspower est à même d'apporter beaucoup dans ce domaine.»

Alfred Janka

Quels sont les valeurs et intérêts communs des actionnaires de Swisspower et des trois unités commerciales?

A. Janka: Le passé a montré que le partenariat ouvert, basé sur la transparence et la confiance, ainsi que l'orientation stratégique de Swisspower étaient soutenus par tous les actionnaires.



Certes, mais comment équilibrer les intérêts entre les services industriels urbains et communaux de régions différentes, d'importance différente, dont les propriétaires sont différents et poursuivent, de ce fait, des stratégies différentes?

H.-K. Scherrer: Lorsque l'on discute avec chaque entreprise, on remarque que les intérêts ne sont pas aussi divergents que l'on pourrait de prime abord le penser. Il se peut que les priorités soient définies différemment, mais les besoins sont relativement similaires. Mais on s'aperçoit aussi qu'il y a des thèmes donnant lieu à des controverses et pour lesquels aucune solution commune ne peut être trouvée immédiatement. Il faut donc que nous définissions la démarche à adopter et que nous démarrions par ce qui est le plus important.

Des échanges ont-ils également lieu au niveau opérationnel?

H.E. Bolli: Oui, et même de manière très intense. Par exemple, les services industriels de Schaffhouse et Winterthour échangent entre eux quotidiennement. Ces synergies sont nées grâce à Swisspower.

De quels thèmes les services industriels des villes et communes peuvent-ils le plus profiter dans le cadre des prestations offertes par un réseau tel que Swisspower?

A. Janka: Nous allons devoir répondre

à l'avenir à des questions extrêmement complexes. Chaque service industriel ne peut trouver individuellement de réponse à ces questions. En tant que réseau de compétences, Swisspower est à même d'apporter beaucoup dans ce domaine.

H.-K. Scherrer: Il est tout à fait évident que ceci a un lien direct avec la stratégie énergétique du Conseil fédéral. Swisspower est justement en mesure d'intervenir dans les domaines des énergies renouvelables et de l'accroissement de l'efficacité énergétique, c'est-à-dire là où les partenaires n'ont pas la possibilité de poursuivre par leurs propres moyens une stratégie adéquate. Concrètement, la production à l'étranger est un thème d'actualité. Et une entreprise n'a souvent pas les capacités financières pour assumer seule une telle démarche. En revanche, si Swisspower fédère les différents intérêts, ceci permet de pratiquer des investissements très judicieux. Par ailleurs, Swisspower représente à l'échelle nationale les intérêts politiques de petits et moyens services industriels.

H.E. Bolli: En matière de politique énergétique, seules deux choses ne font pas l'ombre d'un doute: l'énergie va devenir beaucoup plus chère et l'on va assister à un changement de tendances – en faveur des énergies

renouvelables et d'un accroissement de l'efficacité énergétique. Si nous réussissons à augmenter la part des énergies renouvelables et de l'efficacité, ce sera à l'avantage de tous.

Monsieur Scherrer, pensez-vous que l'entreprise Swisspower soit bien préparée à relever les défis de demain?

H.-K. Scherrer: Il y a d'un côté la subdivision en trois nouvelles unités commerciales – voilà pour le changement structurel. Il y a également un changement au niveau des conseils d'administration. La conjugaison des deux offre l'opportunité de redéfinir le cap à suivre.

La subdivision de Swisspower SA en trois unités commerciales indépendantes a déjà été abordée. Quelles sont les compétences centrales de Swisspower Services SA?

H.E. Bolli: Chez Swisspower Services SA l'accent est mis sur les prestations en matière de conseils énergétiques et organisationnels, le développement de produits et la logistique énergétique. Je considère également que notre mission consiste dans le perfectionnement des solutions informatiques et de la communication de données entre les producteurs intermédiaires et les consommateurs.

Où résident les forces de Swisspower Energy SA?

A. Janka: La demande de nos clients des segments multi-sites et grands comptes porte sur des produits attractifs et commercialisables. Ces clients exigent en outre davantage de transparence, des processus simples et bien lisibles ainsi qu'un suivi professionnel. Swisspower Energy SA peut leur offrir tout cela et même bien plus.

Quel est le rôle de Swisspower Netzwerk SA?

H.-K. Scherrer: Swisspower Netzwerk SA sous-tend le cadre entourant Swisspower dans son ensemble. Nous représentons les intérêts, et surtout les intérêts politiques de Swisspower, de ses actionnaires et des clients achetant de l'énergie. Dans les domaines de l'innovation et des thématiques de l'avenir, Swisspower Netzwerk SA fera aussi

preuve d'un grand esprit d'initiative.

L'histoire du succès de Swisspower va-t-elle se poursuivre?

H.-K. Scherrer: Oui. A mon avis, ce sera même plus que cela. Nous avons déjà réalisé beaucoup de choses, par exemple au niveau du segment de clientèle multi-sites et avec la marque Swisspower. Mais nous avons en tête encore bien d'autres projets porteurs pour la deuxième décennie de succès de Swisspower!

A. Janka: Le segment de clientèle multi-sites, en particulier, est très dynamique. Il importe de rester vigilants et d'anticiper les besoins de ces clients. Je suis moi aussi convaincu que Swisspower continuera d'affirmer sa position de force sur le marché de l'énergie.

H.E. Bolli: L'histoire de notre succès va se poursuivre à 100 pour cent. Ce succès nous aide également dans le secteur du gaz. Les besoins des clients multi-sites dans le domaine du gaz sont tout à fait similaires à ceux qu'ils formulent pour celui de l'électricité. En tant qu'entreprise transversale, nous avons déjà de multiples contacts. En effet, nos clients achètent pour la plupart de l'électricité et du gaz, et nombre d'entre eux également de l'eau et des télécommunications. Cela représente un avantage majeur pour la poursuite notre développement.

Monsieur Graf, tout cela semble très ambitieux. Une dernière question: quel conseil donneriez-vous pour la route à vos successeurs dans les trois unités commerciales nouvellement créées?

H.-J. Graf: Si je peux me permettre de leur faire une suggestion, c'est d'exploiter au mieux et de perfectionner l'immense potentiel de Swisspower. L'esprit pionnier des débuts est toujours nettement perceptible. Leur mission sera de le maintenir vivant pour mener à bien les tâches qui vont être les leurs.

«Nous avons déjà réalisé beaucoup de choses, par exemple au niveau du segment de clientèle multi-sites et avec la marque Swisspower. Mais nous avons en tête encore bien d'autres projets porteurs pour la deuxième décennie de succès de Swisspower! »

Hans-Kaspar Scherrer





10

Rapport d'activité de l'exercice.

Alfred Bürkler, qui a été du 11 février 2000 au 31 décembre 2010 le directeur général de Swisspower SA, assume depuis le 1^{er} janvier 2011 les fonctions de directeur général de Swisspower Netzwerk SA, Swisspower Energy SA et Swisspower Services SA.

Maintien du cap.

Au cours de l'exercice 2010 Swisspower a enregistré un résultat tout aussi excellent que celui de l'année précédente. Parallèlement aux activités opérationnelles en cours, les mesures ont été prises en vue de la restructuration prévue: c'est ainsi que Swisspower SA s'est subdivisée au 1^{er} janvier 2011 en trois sociétés autonomes.

La fourniture d'énergie, les prestations de services énergétiques complexes à l'intention des clients multi-sites ainsi que les prestations de conseils et de services de logistique énergétique orientés vers les processus pour les entreprises d'approvisionnement en énergie sont autant d'activités qui, en 2010 également, se sont traduites par un résultat annuel extrêmement positif.

Le secteur logistique énergétique intègre à présent, à côté de l'expansion des services existants en matière de management des réseaux de distribution, de distribution et d'acquisition, deux solutions novatrices, Smart Grid et Smart Metering, par le biais desquelles Swisspower s'investit dans un domaine très actuel. En coopération avec des services industriels, Swisspower met en place, de manière ciblée, des systèmes qui soutiennent d'emblée les EAE dès les premiers pas avec Smart Grid et les accompagnent d'étape en étape jusqu'aux prestations de BPO et la modernisation de tout le parc de compteurs dans la région d'approvisionnement. Un projet-pilote, intitulé Smart Metering, a été lancé avec plusieurs partenaires au début de l'année 2011. Par ailleurs, Swisspower a développé d'autres prestations destinées à épauler ses partenaires dans leur démarche d'achat d'énergie. Parmi elles, il convient de citer la gestion d'un portefeuille fictif pour la distribution et l'achat, qui se présente sous forme d'une simulation de la stratégie d'achat quotidienne dans des conditions de marché réelles: tarification et évaluation des courbes de charge des clients, tarifs et produits. En matière d'acquisition et de fourniture d'énergie Swisspower gère son propre groupe-bilan. Des investissements ciblés en termes financiers et de ressources humaines ainsi que des participations com-

munes en matière de production offrent aux actionnaires une authentique plus-value en ce sens qu'ils leur permettent de diversifier leur portefeuille d'achat ou d'accroître leur part de production propre.

Créé début 2010, le département Mobilité permet à Swisspower de soutenir activement ses partenaires dans un autre domaine doté d'un fort potentiel. En plus de l'utilisation du gaz naturel comme carburant, l'électromobilité est appelée à devenir, dans les années qui viennent, un nouveau secteur d'activité pour les fournisseurs d'énergie. Leur intérêt est donc de s'y préparer dès aujourd'hui, d'acquérir des connaissances indispensables, de collecter des expériences et de définir leur processus de conseils. La mission du département Mobilité est de se tenir à leurs côtés pour leur faciliter la tâche. Dès sa première année d'existence, celui-ci s'est affirmé comme un interlocuteur compétent, ce qui lui a d'ailleurs valu de nombreuses questions de la part des partenaires. Dans l'optique d'un réseau fort, il a également représenté les intérêts des services industriels auprès de comités de branche et face à de nombreuses organisations impliquées dans la thématique de la mobilité.

«La restructuration permet à Swisspower de jeter les bases pour la poursuite de sa croissance. »

Les EAE ont fait davantage appel aux compétences techniques de Swisspower, démarche motivée par sa connaissance approfondie de l'environnement spécifique qui est le leur. Grâce à l'adaptation souple des modules thématiques aux besoins actuels et futurs du marché, l'offre de formation continue

«Swiss Energy Expert», qui remporte un franc succès, s'inscrit en complément des prestations de conseils et produits du secteur d'activité Produits et Services. Le module «Management de la régulation» vient s'ajouter à la gamme d'offres à partir du printemps 2011.

Outre l'extension du spectre de prestations et l'optimisation des processus en cours, la restructuration de Swisspower SA a été l'événement marquant de l'exercice sous revue. A l'avenir, trois sociétés indépendantes chapeautées par Swisspower vont se concentrer entièrement aux mandats de prestations pertinents pour les actionnaires: Swisspower Netzwerk SA sur la représentation des intérêts nationaux et politiques ainsi que l'identification et la prospection de nouveaux champs d'activité auxquels les partenaires intéressés pourront s'associer; Swisspower Energy SA sur la distribution à l'intention des clients grands comptes et multi-sites ainsi que sur des activités dans les domaines achat et production d'énergie; Swisspower Services SA sur les prestations offertes aux entreprises d'approvisionnement en énergie.

A l'avenir également, le trait d'union entre les trois sociétés sera la marque faîtière Swisspower, dont la force et la clarté de positionnement ne sont plus à démontrer. Et dont les valeurs et les mandats de prestations sont identiques à ceux des actionnaires de chacune des sociétés Swisspower. C'est ainsi que Swisspower fournit aux actionnaires des prestations leur permettant de renforcer leur compétitivité. Dans ce contexte, le développement de produits et services va revêtir une importance accrue afin d'élargir durablement l'offre en énergies renouvelables et de promouvoir l'efficacité énergétique.

«Des investissements ciblés dans la prestation de services et la prise de participations communes dans des installations de production permettent à Swisspower d'offrir à ses actionnaires la plus-value nécessaire pour maîtriser les exigences croissantes en matière d'achat d'énergie.»

La réorganisation s'est opérée dans le respect du planning et, pour les actionnaires, sans l'apport de moyens financiers supplémentaires. Eu égard à une base d'actionariat aussi large et dont les voies décisionnelles sont inévitablement différentes, le respect du cadre légal

confirme la loyauté indéfectible des actionnaires vis-à-vis de Swisspower. Et c'est précisément grâce à cette loyauté que Swisspower a pu créer la base indispensable à l'évolution de sa croissance.

Dans cet ordre d'idées, il convient de souligner que la structure choisie pour l'actionariat constitue un autre pilier pour la poursuite commune des objectifs: en effet, les actionnaires des trois sociétés sont tous des distributeurs finaux et des entreprises transversales. Pour leurs propriétaires respectifs – des villes et des communes – ceux-ci défendent des intérêts qui, sans être toujours identiques, ont cependant le même ancrage conceptuel, notamment les apports du Service Public ou encore la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

La création des trois sociétés a permis en même temps d'apurer la structure de l'actionariat. Le service industriel ewz de la ville de Zurich a quitté le réseau Swisspower. L'adhésion, en tant que nouveau partenaire actionnaire, de StWZ Energie SA, Zofingen, et l'accord d'adhésion des services industriels d'une autre ville démontrent que Swisspower, avec sa nouvelle structure, est un partenaire attractif pour les entreprises d'approvisionnement énergétique des villes.

Un succès sans faille enregistré depuis plus de dix ans et la réussite de la réorientation de Swisspower n'ont été possibles que grâce au fort investissement personnel de nombreux acteurs: des collaborateurs de Swisspower et de nos partenaires du Conseil d'administration, des services industriels et, dans chaque région, de nos clients. Il importe de remercier tout particulièrement le Président, Hans Jakob Graf, et les membres du conseil d'administration de Swisspower SA, qui, dans le cadre de la réorganisation au 31.12.2010, ont quitté cette instance. Mais il convient aussi de remercier la nouvelle «génération» qui s'est montrée prête à prendre le relais en assumant cette mission centrale au sein des trois unités nouvellement créées. Ensemble, ces responsables sauront maintenir Swisspower, même dans un environnement ayant connu une mutation radicale, comme un partenaire sur lequel les services industriels des villes et communes pourront toujours compter.



10

Bilan et
compte de résultat.

Bilan au 31 décembre 2010.

Actifs	en 1'000 CHF	
	31.12.2010	31.12.2009
Actifs circulants		
Liquidités	24'506	22'858
Liquidités pour variations de prix	1'437	2'380
Créances issues de fournitures et de prestations		
vis-à-vis d'entreprises liées	95	1'896
vis-à-vis de tiers	24'065	29'111
Ducroire	-2'416	-3'101
Autres créances	1'059	797
Compte de régularisation actif	36'444	44'856
Actions propres	789	
Total Umlaufvermögen	85'979	98'797
Actifs immobilisés		
Équipements de bureaux, informatique et licences	1'063	679
Rectification de valeur pour équipements de bureaux, informatique et licences	-590	-302
Total des actifs immobilisés	473	377
TOTAL ACTIFS	86'452	99'174

Passifs

en 1'000 CHF

31.12.2010 31.12.2009

Capitaux étrangers à court termeEngagements de fournitures
et de prestations

vis-à-vis d'entreprises liées	9'887	12'812
vis-à-vis de tiers	14'201	11'475

Compte courant des variations

de prix des entreprises liées	1'436	2'380
-------------------------------	-------	-------

Emprunt à court terme

d'entreprises liées	944	819
---------------------	-----	-----

Autres engagements	1'290	4'244
--------------------	-------	-------

Compte de régularisation passif	38'493	51'846
---------------------------------	--------	--------

Provisions	4'155	2'118
------------	-------	-------

Total des capitaux étrangers à court terme	70'406	85'694
---	---------------	---------------

Capital propre

Capital-actions	1'990	1'990
-----------------	-------	-------

Réserves légales	996	326
------------------	-----	-----

Réserves pour de propres actions	789	
----------------------------------	-----	--

Réserves libres	4'711	
-----------------	-------	--

Report du solde excédentaire	1'225	4'810
------------------------------	-------	-------

Bénéfice annuel	6'335	6'354
-----------------	-------	-------

Total du capital propre	16'046	13'480
--------------------------------	---------------	---------------

TOTAL PASSIFS	86'452	99'174
----------------------	---------------	---------------

Compte de résultat du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010.

	en 1'000 CHF	
	01.01.-31.12.10	01.01.-31.12.09
Produits des ventes d'énergie	221'828	225'759
Coût d'achat d'énergie	-204'368	-210'598
Produits des contrats énergie «Billing»	36'763	55'081
Coût d'achat de l'énergie pour les contrats «Billing»	-36'793	-55'068
Bénéfice dégagé par le domaine de l'énergie	17'430	15'174
Autres revenus	2'748	2'744
Frais de personnel	-5'002	-4'919
Frais de structures et de marketing	-5'194	-4'366
Amortissements	-288	-303
Bénéfice d'exploitation	9'694	8'330
Charges financières	-378	-35
Revenus financiers	239	54
Charges exceptionnelles (siège)	-801	-357
Revenus exceptionnels (siège)	0	0
Bénéfice annuel avant impôts	8'754	7'992
Impôts	-2'419	-1'638
Bénéfice annuel après impôts	6'335	6'354

Annexe au 31.12.2010.

Généralités

Les comptes annuels de la société Swisspower Energy SA ont été établis selon les prescriptions du droit suisse sur les sociétés anonymes. Malgré le changement de raison sociale de l'entreprise Swisspower SA en Swisspower Energy SA et la restructuration prévue au 1.1.2011, les comptes annuels 2010 et 2009 sont comparables en tous points.

Actions propres

Suite à la division de Swisspower SA dans les entreprises Swisspower Energy SA, Swisspower Services SA et Swisspower Netzwerk SA, diverses transactions ont eu lieu au niveau des actions. Swisspower Energy SA a conservé 9986 actions d'une valeur nominale de CHF 10.00 qui figurent au bilan au prix d'achat de CHF 789'000.00.

Valeurs d'assurance-incendie

Les valeurs d'assurance-incendie de biens immobiliers correspondent à la valeur neuve. Valeur totale CHF 300'000.00 (Année précédente CHF 300'000.00).

Evaluation des risques

Le Conseil d'administration a procédé à une évaluation complète des risques et pris des décisions en conséquence, afin de garantir que le risque d'une erreur majeure qui se produirait éventuellement dans le compte annuel puisse être catégorisé comme minime. Ce processus a été formalisé et sera mis en œuvre périodiquement.

Variation réserves légales

	en CHF	
	31.12.2010	31.12.2009
Solde au 1 ^{er} janvier	326'061	186'061
Affectation de la répartition du bénéfice	669'189	140'000
Affectation de l'agio sur l'augmentation de capital	0	0
Total réserves légales au 31 décembre	995'250	326'061

Affectation des résultats

	en CHF	
	31.12.2010	31.12.2009
Report de bénéfice	4'995'084	4'809'813
Distribution du dividende en vertu du procès-verbal de l'AG du 24.6.2010	-3'769'791	
Bénéfice annuel selon compte de résultat	6'335'117	6'354'460
Total du bénéfice au bilan pour décision d'affectation par l'Assemblée générale	7'560'410	11'164'273

Proposition du Conseil d'administration

Attribution aux réserves légales	0	-669'189
Attribution aux réserves libérées	-4'000'000	-5'500'000
Dividende pour l'exercice écoulé	-1'500'000	
Report du bénéfice au bilan	7'560'410	11'164'273
Report à nouveau	2'060'410	4'995'084

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
Swisspower Energy SA
(anciennement Swisspower SA)
Zurich

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Swisspower Energy SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffr. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 850, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA


Willy Wenger
Expert-réviseur
Réviseur responsable


Matthias Sellenbach

Zurich, 28 avril 2011

netzwerk
energy
services

Swisspower Energy AG

Limmatquai 4, Postfach 170, 8024 Zürich

Tél. +41 (0)44 253 82 11, Fax +41 (0)44 253 82 31

info@swisspower.ch, www.swisspower.ch

